



Solidarité

Volume 26 • Numéro 2 • Mai 2004 Une publication du Centre international de solidarité ouvrière

Regards du Nord, réalités du Sud

Rapport de stage des jeunes 2003-2004



La culture du pleurote au Mexique : une alternative intéressante pour les paysans

Dans le but d'offrir des alternatives économiques aux paysans d'une région située en périphérie de la ville de Mexico, la *Fondacion Roberto Oliveros Rivas AC (RORAC)* m'a accueilli à titre de stagiaire, afin de partager des connaissances sur la culture d'un champignon des bois communément appelé pleurote.

Historiquement, le manque d'appui aux petits producteurs agricoles de cette région du Mexique a empêché l'évolution d'une forme d'agriculture qui aurait pu permettre une certaine concurrence sur le marché actuel. De plus, avec l'arrivée sur le marché mexicain des produits agricoles subventionnés par les gouvernements du Nord, le paysan mexicain a vu sa rentabilité diminuer de façon considérable. À l'heure actuelle, la valeur du maïs mexicain s'est tellement dépréciée qu'il est plus intéressant pour les producteurs de récolter la feuille, utilisée dans certains mets traditionnels, que de grain ! La crise est importante : plusieurs producteurs abandonnent leurs terres dans l'espoir de trouver un emploi en ville ou à l'étranger. Les grands investisseurs s'approprient les terres et les détruisent pour y construire de méga-complexes et méga-cimetières.

La culture du pleurote est une activité relativement récente en Amérique. Les premiers essais de production commerciale ont eu lieu au début des années 1970 aux États-Unis¹. Peu après, cette culture s'est propagée à travers le Mexique. En 1998, ce pays était le plus important producteur de pleurotes des Amériques, avec 1 825 tonnes par année, soit le double des États-Unis et plus de trois fois la production canadienne².

Depuis les années 1990, divers gouvernements sud-américains ont fait la promotion de la production artisanale



PRÉPARATION DU SUBSTRAT (PAILLE D'AVOINE)
POUR L'ENSEMENCEMENT DE PLEUROTÉS

du pleurote, afin de fournir une source de revenu additionnelle aux familles dans le besoin. Malheureusement, en raison du manque de soutien financier et technique, les programmes d'aide ont connu un faible taux de réussite.

À titre d'exemple, le gouvernement de l'État du Mexique accorde actuellement une importante somme d'argent en guise de salaire à des particuliers, afin qu'ils assistent à des ateliers sur la production de pleurotes. Malheureusement, la majorité de la population, habituée à se voir offrir des « cadeaux » en échange de votes politiques, se présente à ces ateliers bien souvent dans l'espoir d'y recevoir de l'argent plutôt que des connaissances.

Force est de constater que les grands investisseurs et les producteurs réussissent mieux que les paysans dans la culture du pleurote, car bien que leur système de production demeure rustique comparativement aux technologies canadiennes, ils arrivent à surmonter les principaux défis liés à cette culture : des semences de qualité en quantité suffisante, un con-

trôle de l'humidité, la chaleur et surtout une hygiène adéquate.

En début de stage, j'ai approché quelques paysans intéressés par la culture de pleurotes et leur ai proposé des ateliers de formation ainsi qu'un appui technique. Par la suite, nous avons contacté des grossistes de semences. Nos premières expériences ont produit des récoltes impressionnantes ! Cette brève période de succès a permis la création d'un lien de confiance entre les paysans et moi. Par contre, notre enthousiasme a diminué lorsque nous avons constaté que les sols étaient contaminés. Nous avons donc travaillé ensemble afin d'éliminer les sources de contamination du pleurote. Ce processus a permis aux paysans d'approfondir leurs connaissances dans le domaine.

Vers la fin de mon séjour, nous avons invité les producteurs à former une coopérative afin de surmonter les défis liés à la complexité de la culture du pleurote, notamment le transport des semences et le maintien d'une production stable permettant l'obtention d'un contrat de vente. Tous étaient enchantés par cette proposition.

Avec le recul, je réalise que mes cinq mois de coopération, bien que productifs, ont été trop courts pour apporter un changement concret et définitif. Je garde tout de même l'espoir qu'au moins une partie du groupe de producteurs connaîtra le succès avec le pleurote.

BENJAMIN GRÉGOIRE

¹ Royse, D.J. & L.C. Schisler. 1987. Yield and size of *Pleurotus Ostreatus* and *Pleurotus sajor-caju* as effected by delayed-release nutrient. *Appl. Microbiol. Biotechnol.* n.26, pp.191-194.

² Royse, D.J. & Sanchez J.E. 2001. *A biologia y el cultivo de Pleurotus spp.* Editorial Limusa, México, 294 p.

Agriculture dans la région des volcans de la vallée de Mexico

Dans cette région du Mexique, les conditions climatiques représentent un obstacle considérable à la productivité des terres agricoles. Les agriculteurs sont confrontés à une période de sécheresse allant de novembre à avril, puis à une période de pluies abondantes entre mai et octobre. En outre, les techniques traditionnelles, qui consistent à brûler les mauvaises herbes et à labourer en profondeur, contribuent à l'appauvrissement notoire des sols. À cela s'ajoute la forte compétition internationale, engendrée par la signature de différents accords commerciaux qui, depuis dix ans, ont presque anéanti le marché mexicain de la viande et du maïs, au profit des États-Unis et du Canada.

Les régions rurales situées en périphérie de la ville de Mexico sont très vulnérables au développement urbain que connaît la capitale. Afin d'éviter que les paysans vendent à rabais leurs terres peu productives aux promoteurs immobiliers, la *Fondacion Roberto Oliveros Rivas AC (RORAC)* s'est donnée pour mission d'appuyer les fermiers et d'augmenter la rentabilité des cultures. Depuis plusieurs années, le RORAC accueille des stagiaires du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et favorise ainsi un partage de connaissances entre les agriculteurs. L'information transmise concerne notamment la valorisation de la matière organique, la récupération de l'eau de pluie, le développement de nouvelles cultures et la protection des cultures contre le gel, les insectes et les maladies.

C'est dans cette optique que j'ai appuyé, pendant cinq mois, la mise sur pied d'une coopérative de producteurs agricoles, le développement de cultures alternatives au maïs et l'élaboration de plans de serres. Ces plans serviront à la création d'un système de production par micro-tunnels sous

serre, permettant de cultiver sans chauffage durant l'hiver et de produire des cultures plus rentables en été. Les serres seront irriguées par des citernes de captation d'eau de pluie construites par d'anciens stagiaires du CISO.

En travaillant avec les producteurs et en constatant l'appauvrissement des sols, je me suis donné d'autres objectifs : un meilleur contrôle des adventices*, l'amélioration de la fertilité des champs par des techniques favorisant la formation d'humus dans le sol, l'utilisation d'engrais verts, l'amélioration des techniques de transplantation et la réduction de l'utilisation des pesticides. Lors de mon séjour, j'ai malheureusement constaté que l'agriculteur mexicain moyen a grandement été victime de la propagande industrielle de la « révolution verte » de l'après Deuxième guerre mondiale. Tous recherchent la solution miracle : les herbicides et les pesticides, de l'engrais puissant et un tracteur ultra-performant. Conséquemment, les techniques écologiques et économiques telles que l'utilisation d'engrais verts et de matières organiques ne semblent pas être très populaires.

Au moment d'écrire cet article, les producteurs brûlaient toujours leurs champs, aucun ne laissait de résidus à la surface du sol pour réduire l'éro-

sion et certains transplantaient encore sans ajouter de compost à la terre. Par contre, tous les agriculteurs avec lesquels j'ai travaillé ont accueilli avec enthousiasme la culture de melons originaires du Québec et croient au projet de serres avec micro-tunnels et à l'alternance des cultures : carottes, laitues, brocolis, choux et gourganes en hiver et melons en été. Enfin, ces mêmes producteurs sont convaincus de la nécessité de travailler en équipe par le biais de la coopérative qui, aujourd'hui, est légalement constituée.

Pour ma part, les producteurs m'ont transmis la débrouillardise et l'ingéniosité dont ils font preuve quotidiennement afin de pallier au manque de ressources matérielles et financières. De plus, les trois femmes qui dirigent le RORAC sont des personnes passionnées, persévérantes et déterminées, qui, malgré les difficultés et les obstacles rencontrés dans une société où le machisme est très présent, se dévouent pour l'amélioration des conditions de vie des gens de la région. Elles sont pour moi une grande source d'inspiration.

YAN GORDON

* Plantes qui croissent sur un terrain cultivé sans être semées.



Sauver l'école publique nigérienne

Le 23 février 2004. À quelques heures de mon départ, mes camarades signent un protocole d'accord avec le gouvernement. Ayant déposé une plate-forme revendicative le 6 novembre 2003, le Syndicat National des Enseignants du Niger (SNEN), ténor de la société civile nigérienne depuis 1955, était enfin entendu. Aujourd'hui, les promesses n'ont pas été tenues. Mise au point sur une éducation au rabais...

Les années 90 ont été particulièrement difficiles pour la société nigérienne en général, et dans le domaine de l'éducation en particulier. L'instabilité gouvernementale, les balbutiements de la démocratie, les crises économiques et les années de sécheresse ont considérablement déstabilisé l'administration d'une école ayant à affronter les défis de la mondialisation et du développement à l'échelle d'un pays de 1 267 000 km² de superficie. Pris à la gorge par les Programmes d'ajustement structurel, l'État colmate les brèches avec le peu de moyens dont il dispose, au détriment des services publics. La dette s'est accumulée et l'aide internationale est devenue intermittente au fil des changements de régime. Le développement s'est considérablement ralenti alors que la population a crû. Résultat : aujourd'hui, alors que 80 % de celle-ci vit à la campagne et que la moitié a moins de 15 ans, seulement 22 % des jeunes concernés fréquentent l'école primaire et à peine 7 %, l'école secondaire. De plus, depuis l'avènement du multipartisme, l'éducation a pris une part de moins en moins importante dans le budget de l'État, passant de 19,92 % (60 M\$) en 1992 à 9,8 % (59 M\$) en 2002, tandis que pour le même nombre d'enseignants, la clientèle scolaire a atteint 140 % en dix ans.



LE SNEN VEUT RAPPELER À JACQUES CHIRAC L'ENJEU ÉDUCATIF DU NIGER

L'école nigérienne agonise et « le Niger va continuer à enregistrer le dernier rang [mondial] ou l'avant-dernier jusqu'à perpète tant qu'il ne priorisera pas l'éducation. [...] Il n'y a pas un pays qui se développe, pas un pays qui peut faire la différence aujourd'hui sans passer par le chemin du savoir », explique M. Kassoum Issa, Secrétaire général du SNEN. Pour les enseignants, si l'enjeu éducatif est capital, les défis professionnels sont monumentaux. Le régime du Colonel Baré, de 1996 à 1999, a accumulé des arriérés de salaires que le régime actuel traîne à payer. De plus, afin d'accroître son faible taux de scolarisation et du même coup son Indice de développement humain (IDH), l'État entreprend le recrutement d'enseignants à contrat. Ces jeunes diplômés, sans qualification pédagogique, sont envoyés sur le « front éducatif » pour répondre artificiellement et quantitativement aux défis du Programme décennal de développement de l'éducation (PDDE). D'ici 2012, on entend constituer les effectifs enseignants avec 80% de ces contractuels au statut précaire. En aval, l'État réduit les effectifs des écoles normales et pousse les enseignants de carrière à partir à la retraite an-

ticipée après 30 ans de service (jusqu'à 55 ans révolus). De quoi générer un corps professionnel à deux vitesses. Et la qualité de l'éducation en souffre nécessairement puisque, en plus, la formation continue et le perfectionnement sont désorganisés.

2004 étant une année d'élections, le SNEN a fixé la revendication à son agenda et mis le cap sur le sauvetage de l'école publique. En signant un protocole d'accord en février, le gouvernement pensait gagner du temps. Mais son inaction et son inconséquence apparentes envers ses engagements ont poussé le SNEN, interpellé par ses militants de base, à déterrer la hache de guerre. À l'approche de la première ronde électorale prévue pour la fin de mai, les mouvements de grève foisonnent et la pression augmente. Désormais, la fin de l'année scolaire et la rentrée 2004 constitueront les clés de ce bras de fer : moyen de pression stratégique pour les enseignants, enjeu électoral pour le gouvernement. Le contrat social nigérien est plus que jamais à l'ordre du jour...

WILFRIED CORDEAU

Une génération hypothéquée



Toujours souriant, Issa, jeune garçon d'une douzaine d'années, passe chaque journée de la semaine, de 9 h à 21 h, à empiler des caisses de bouteilles de boisson dans un quartier populaire de Niamey, capitale du Niger, pour 10 000 FCFA par mois, soit environ 25\$ CAN.

Au Niger, plus de la moitié des enfants de 10 à 14 ans travaillent. L'économie y est dominée par le secteur informel, celui de la débrouille et du commerce itinérant, qui échappe au Code du travail. Près de 60 % de la main-d'œuvre aurait moins de 20 ans. Il est donc évident que la jeunesse s'y forme davantage qu'à l'école. En effet, la scolarisation des cycles de base (primaire et secondaire) n'atteint même pas 17 %. Il est même très difficile de prendre l'école pour un instrument d'ascension sociale, car l'école primaire n'est fréquentée que par 22 % des jeunes qu'elle concerne, avec 45 % de redoublement et 40 % d'abandon et d'exclusion. En moyenne, on estime que seulement 6 % des élèves qui entrent au primaire atteindront le dernier degré du secondaire... Mais, école ou pas, les enfants travaillent au champ, au foyer ou dans la rue.

Le projet Éducation Pour Tous (EPT), lancé à Jomtien en 1990, veut accroître la scolarisation nigérienne à 60 % d'ici l'an 2010. Endetté et soumis aux Programmes d'ajustement structurel, l'État en vient à mener une politique éducative à toute vapeur, plus extensive qu'intensive, pour atteindre ces objectifs. Celle-ci se caractérise par le recrutement massif d'enseignants contractuels non qualifiés, le départ en retraite anticipée des enseignants de carrière, les années blanches, la mise en place désorganisée de nouveaux programmes méconnus des professionnels, le passage obligatoire. Les élèves s'entas-

sent sur les bancs d'école, dans des classes pléthoriques fonctionnant à double flux. L'État n'est plus en mesure d'équiper les locaux et de pourvoir aux fournitures scolaires, responsabilités reléguées à la famille qui, conséquemment, perçoit l'éducation comme un fardeau financier.

Un rapport d'évaluation de l'EPT explique en terme de « coût d'opportunité » le sacrifice consenti par une famille qui envoie un ou des enfants à l'école. Ce faisant, elle se départit d'un précieux temps de travail utile aux tâches domestiques. De plus, la dévaluation du franc CFA en 1994, les différentes crises économiques, l'inflation, les sécheresses et l'éprouvante démocratisation du pays ont réduit le pouvoir d'achat des habitants nigériens, dont 61 % ne touchent même pas un dollar canadien par jour. Dans un tel contexte socio-économique, on comprend que l'enfant soit jugé plus utile au champ que sur les bancs d'école. L'éducation devient un luxe dont la rentabilité semble trop lointaine. Et quel avenir promet-elle ?

Après le collège ou le lycée, les jeunes s'agglutinent dans les villes et pratiquent de petits boulots. À Niamey, seulement 6 000 d'entre eux

fréquentent l'Université, luttant constamment pour toucher des bourses ou bénéficier des logements et des services garantis par l'État. Avec ou sans diplôme, leurs perspectives d'emploi et de carrière s'amenuisent. Le rêve américain, l'exode vers l'étranger sont souvent leur dernier espoir. Cette génération démunie héritera de tous les problèmes actuels si on ne lui donne pas les outils pour se prendre en main.

« Si cette jeunesse, qui attend qu'on réponde à ses besoins [...], venait à être déçue, alors cette chance [le redressement de l'Afrique] deviendrait un lourd défi à relever et serait porteuse de beaucoup de drames pour demain. Chacun doit en avoir conscience. » lançait Jacques Chirac, de passage à Niamey en octobre dernier. Ce message a suscité beaucoup d'espoir dans la société civile : si une puissance étrangère reconnaît les défis du Niger, peut-être pourrait-elle faire quelque chose. Malheureusement, les 10 millions d'euros promis par M. Chirac au Niger ne serviront qu'à assainir son fleuve. La jeunesse, elle, reste condamnée aux sables mouvants.

WILFRIED CORDEAU



DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE BIRAI N'GAOURÉ, AU NIGER

Un pas de plus dans la bonne direction...

T ifou, un petit village de 300 habitants, situé à 20 minutes en mobylette de Kaya. Assises, une vingtaine de femmes écoutent attentivement une animatrice du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), venue les entretenir du mariage forcé. Elles ont tout arrêté, malgré les nombreuses corvées qui les attendent, parce qu'il s'agit d'une réalité qui les touche directement. Les hommes sont occupés ailleurs. Paradoxalement, ils s'affairent à la préparation d'un mariage. En route vers la mosquée, ils sont hélés par les femmes, s'approchent et s'arrêtent quelques instants, histoire d'écouter ce qui se raconte dans ce rassemblement animé. Bientôt, ils seront une dizaine ainsi attroupés. Spontanément, une des participantes reprend l'animation depuis le début, pour bien faire comprendre aux hommes les conséquences néfastes de marier une fille sans son consentement. Curieux, ils écoutent, mais ont des tâches à accomplir avant la célébration du mariage. Ils s'entre-tiennent avec l'animatrice et reconnaissent qu'il s'agit d'un problème important. Tous sont d'accord pour qu'elle revienne donner l'animation

lorsque les hommes et les aînés, principaux instigateurs de mariages forcés, seront libres de toute occupation. L'animation se poursuit, suivie d'une période de questions et de discussions. C'est toute une communauté qui sera bientôt sensibilisée par le MBDHP.

Cette activité fait partie du mandat de la Division femmes et enfants, structure de l'association, qui travaille étroitement avec les Boutiques de droits. Alors que les Divisions poursuivent un travail de sensibilisation et de promotion, essentiellement par le biais d'animations portant sur des problèmes spécifiques aux femmes et aux enfants, les Boutiques agissent à travers un éventail d'initiatives.

En effet, les boutiquiers offrent de l'appui-conseil en recevant les justiciables qui viennent poser des problèmes juridiques variés. Ils sont ensuite référés à des organes spécialisés ou en médiation. Lorsque cela est nécessaire, les boutiquiers offrent une assistance juridique aux plaignants. Les objets des saisines touchent divers sujets, tels que la propriété de parcelles, les licenciements

injustifiés, les successions, les viols, les détentions arbitraires, la torture ou les exécutions extrajudiciaires, pour ne nommer que ceux-ci.

Les employés des Boutiques interviennent de bien des manières pour sensibiliser et défendre les droits humains : causeries-débats, animations, conférences, émissions radio-phoniques, articles, projections audiovisuelles ou théâtres-forums. Les milieux d'intervention sont variés : écoles, réunions syndicales, villages ou diverses organisations comme les centres d'alphabétisation, les écoles de police, la Croix Rouge, etc. Les thèmes abordés lors de ces activités varient en fonction des priorités locales et selon les demandes formulées, mais sont toujours reliés aux droits humains : politique, droit international, décentralisation administrative du pays, rôle de la société civile, droits des travailleurs, médicaments génériques, droits fondamentaux, etc.

L'éventail du champ d'activité des Boutiques de droits illustre bien la densité des problèmes qui sévissent au Burkina Faso. Dans un contexte de pauvreté extrême, de corruption et d'impunité, les actions posées par les différentes structures du MBDHP ne sont-elles pas comme un grain de sable dans le désert ? Lorsqu'on voit des hommes prêts à remettre en cause certaines traditions et à essayer de comprendre les conséquences du mariage forcé, on ne peut que se dire qu'un énorme pas a été franchi. Il est vrai que la route est longue en Afrique, mais comment avancer si ce n'est un pas à la fois ! ?



DAREDJANE ASSATHIANY
ET NATACHA BINSSE-MASSE

Le mariage forcé... encore une réalité

*Il y a quelques semaines,
une mère allant rejoindre sa fille
pour les préparatifs du mariage,
l'a retrouvée pendue
à un arbre.*

Aujourd'hui encore, peu importe que la famille soit catholique, musulmane ou animiste, forcer une femme à épouser un homme est fréquent en milieu rural au Burkina Faso. Les jeunes filles sont promises à de grands propriétaires fonciers, aux fils de familles alliées, etc. Certaines choisissent de s'échapper de leur village, quittant famille et amis, s'enfonçant parfois dans la brousse au hasard, déterminées à fuir coûte que coûte l'avenir qu'on leur a réservé. Des organismes accueillent ces filles qui ont fui le mari auquel elles étaient destinées. Par exemple, à Kaya, la mission catholique que nous avons visitée s'occupe d'une soixantaine de filles âgées de 11 à 21 ans, venues se réfugier le temps de se réconcilier avec leur famille ou de s'organiser autrement.

La Division femmes et enfants du Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples (MBDHP) de Kaya travaille en partenariat avec cette mission en informant ces filles de leurs droits. Elle peut également consulter la Boutique de droits pour un suivi ou de l'aide juridique. La législation burkinabè est claire : le mariage forcé est maintenant interdit par le *Code des personnes et de la famille* et puni par le *Code pénal*.

Cette pratique s'inscrit dans une gamme d'us et coutumes qui violent le droit des femmes burkinabè. Elle côtoie celles du mariage précoce, de la polygamie sans consentement, du lévirat (remariage automatique d'une veuve avec un des frères du défunt, tel un bien faisant partie de la succession), de la dot, de l'excision ou des femmes chassées de leur foyer sans aucun droit, bien, ni enfant.

Le droit, entre la théorie et la pratique... L'exemple du travail des enfants

DES ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE
BIRAI
N'GAOURÉ,
AU NIGER



La réalisation de fiches thématiques sur les droits universels nous a amenées à vulgariser chaque thème abordé en fonction du droit national burkinabè. Nous avons donc dû consulter une partie importante du corpus législatif existant ainsi que plusieurs textes d'interprétation juridique. Un de nos constats, qui est certes applicable, à des degrés différents, à l'ensemble des pays qui se veulent des États de droit, est qu'il existe un important fossé entre les droits prévus sur papier et ceux réellement effectifs. Une lecture, même rapide, de la Constitution, du Code de la personne et de la famille, du Code pénal, du Code du travail, etc., nous amène à penser que si le droit burkinabè, aussi imparfait soit-il, était effectif, cela améliorerait grandement la situation actuelle des droits humains au Burkina Faso.

À titre d'exemple, mentionnons le travail des enfants. Il suffit de se promener quelques minutes dans les rues de Ouagadougou, la capitale, pour se rendre compte qu'un nombre extrêmement important d'enfants, souvent très jeunes, travaillent et ce, dans des conditions qui ne favorisent aucunement leur développement et leur épanouissement. À l'extérieur des grandes villes, la situation n'est guère meilleure. L'article 32 de la Convention relative aux droits de l'enfant précise que l'enfant doit être protégé

contre l'exploitation économique et contre tout travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation, de nuire à sa santé physique, mentale, spirituelle ou morale. Compte tenu des difficultés rencontrées pour enrayer le travail des enfants, la Coalition au Burkina Faso pour les Droits de l'Enfant (COBUFADE) précise qu'il est possible de distinguer deux formes de travail. D'abord, les pires formes de travail des enfants, autrement dit les formes de travail intolérables qui doivent être abolies immédiatement : l'esclavage et les pratiques analogues, l'utilisation des enfants dans les conflits armés, etc. Deuxièmement, le travail simple des enfants, c'est-à-dire celui comprenant des garanties et des mesures spéciales de protection. Le droit burkinabè prévoit plusieurs mesures ayant pour but d'encadrer et donc de sécuriser le travail des enfants. On retrouve des règles portant sur l'âge minimum, les heures de travail, les charges de fardeau permises, les obligations de l'employeur, etc. Plus intéressant encore, le Code du travail comporte plusieurs dispositions qui réglementent la formation par apprentissage, ce qui pourrait s'avérer une alternative intéressante pour éradiquer le travail non-sécuritaire des enfants.

DAREDJANE ASSATHIANY
ET NATACHA BINSSE-MASSE

Résumé du stage de Wilfried Cordeau

Fraîchement diplômé en Sciences de l'Éducation, j'ai eu la chance de partir cinq mois à Niamey, afin de travailler avec le Syndicat National des Enseignants du Niger et des mouvements de la société civile nigérienne. Affecté au Département Formation Syndicale et Presse, j'ai, entre autres, appuyé l'Équipe Nationale des Formateurs et travaillé aux communications syndicales et à la mise en place d'un Centre national de Documentation.



Wilfried
Cordeau

Résumé du stage de Daredjane Assathiany et Natacha Binsse-Masse

Nous avons eu la chance de travailler pendant cinq mois au Burkina Faso, au sein du Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples, dans les villes de Kaya et de Koudougou, situées à 100 km environ de la capitale. Notre mandat consistait principalement à préparer des fiches thématiques devant servir à développer du matériel d'animation pour les activités de sensibilisation et de promotion des Boutiques de droits. Ces fiches ont pour but de vulgariser les droits universels prévus dans les instruments nationaux, régionaux et internationaux applicables au Burkina Faso. Cette expérience a été des plus enrichissantes autant au point de vue humain que professionnel.



Daredjane
Assathiany



Natacha
Binsse-Masse

Résumé de stage de Benjamin Grégoire et Yan Gordon

En 2003-2004, nous avons effectué un stage professionnel de cinq mois au sein de la *Fondacion Roberto Oliveros Rivas AC (RORAC)*, dans la ville de Témamatla au Mexique. Dans le cadre de ce stage, nous avons collaboré au développement de cultures alternatives au maïs, notamment celle du champignon pleurote. Nous avons également contribué à la mise sur pied d'une coopérative de producteurs agricoles ainsi qu'à l'élaboration de plans de serres. Nos objectifs étaient l'amélioration des revenus des paysans par la diversification des cultures mais également l'optimisation de leurs moyens et de leurs techniques de production.



Benjamin
Grégoire



Yan
Gordon

Remerciements

Les stagiaires tiennent à remercier le CISO et l'ACDI pour la chance qui leur a été offerte.

Ils remercient tout particulièrement les organismes d'accueil : le MBDHP, le RORAC et le SNEN, pour leur soutien, leur disponibilité et leur générosité.



Solidarité est une publication du Centre international de solidarité ouvrière

565 Crémazie Est, bureau 3500, Montréal QC H2M 2V6

Tél. : (514) 383-2266 • Téléc. : (514) 383-1143 • Courriel : ciso@ciso.qc.ca • Site web : www.ciso.qc.ca

Coordination : Marjorie Houle, Micheline Jalbert • Révision des textes : Wilfried Cordeau, Marjorie Houle

Photos : les stagiaires • Infographisme : Louise Gravel • Impression : Maurice Séguin

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Ce stage a été rendu possible grâce à une contribution financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI)